

Du *mais* français au *lâkin(na)* arabe et retour. Fragment d'une histoire comparée de la linguistique

Pierre Larcher

Volume 20, numéro 1, 1991

Structures d'arguments et propriétés grammaticales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602692ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602692ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Larcher, P. (1991). Du *mais* français au *lâkin(na)* arabe et retour. Fragment d'une histoire comparée de la linguistique. *Revue québécoise de linguistique*, 20(1), 171–192. <https://doi.org/10.7202/602692ar>

Résumé de l'article

Me plaçant dans le cadre d'une histoire comparée de la linguistique, je confronte la description donnée par un grammairien arabe du XIII^e siècle de la particule *lâkin(na)* et celle donnée par Ducrot de *mais*. Cette confrontation met en évidence une ressemblance essentielle et trois différences — une mineure et deux majeures — entre ces deux descriptions. La première des deux différences majeures concerne les rapports qu'entretiennent logique et argumentation dans la description sémantique et la seconde, le cadre théorique où s'inscrit chacune de ces deux descriptions.

DU MAIS FRANÇAIS AU LÂKIN(NA) ARABE ET RETOUR FRAGMENT D'UNE HISTOIRE COMPARÉE DE LA LINGUISTIQUE*

Pierre Larcher

1. Linguistique et histoire de la linguistique

Le présent article se situe au point d'intersection de la linguistique et de l'histoire de la linguistique. On prendra garde toutefois que le terme de «linguistique» est employé ici de manière équivoque; une fois, dans l'expression même de «linguistique», comme la discipline concrète qui s'est progressivement développée, avec son objet et ses méthodes propres, au cours des XIXe et XXe siècles, en Europe et aux États-Unis: c'est d'ailleurs par référence à cette double origine géographique et historique que «linguistique» inclut le plus souvent dans sa compréhension, outre le trait de «générale», ceux d'«occidentale» et «moderne»; et une autre fois, dans l'expression «histoire de la linguistique», comme la classe abstraite des discours à prétention scientifique sur le langage, sans restriction d'aire ni d'ère. On pourrait distinguer entre ces deux extensions de «linguistique», en parlant de «linguistique₁» dans le premier cas et de «linguistique₂» dans le second.

Cet article se veut alors l'illustration de la proposition suivante: si la linguistique₁ est une partie de l'histoire de la linguistique₂, sur le plan de la «matière» (au sens de Saussure, 1916), celle-ci est une partie de celle-là, sur le plan méthodologique; la première n'est pas seulement un des discours dont la seconde

* Version écrite d'une communication faite au séminaire de linguistique des universités d'Alep et Lattaquié (Lattaquié, 2-3 Mai 1990). Par «arabe», on entendra exclusivement ici l'arabe «classique». Pour des raisons techniques, la transcription utilisée ici est non académique: *dh* et *th* notent les interdentes, *sh* et *j* les chuintantes, *w* et *y* les glides, *r* la vibrante apicale, *gh* et *kh* les vélaires, *q* l'uvulaire, *h'* et *ḫ* les pharyngales, *'* et *h* les laryngales *d'*, *t'*, *s'* et *z'* les emphatiques, *ā*, *i* et *ū* les voyelles longues, *aw* et *ay* les diphtongues. La flexion désinentielle n'est mentionnée que pour les «exemples de grammairiens». Abréviations utilisées dans le texte: n = nominatif; a = accusatif; g = génitif; d = défini; i = indéfini; m = masculin; f = féminin; s = singulier; pl = pluriel; p = personne; ac = accompli; inac = inaccompli; ap = apocopé; imp = impératif. Je remercie Jacques Picard et Lina Khanmeh, de la cellule informatique de l'IFEAD, pour leurs conseils et leur assistance techniques.

doit traiter: encore la seconde emprunte-t-elle à la première des méthodes d'investigation (pour un exemple, cf. Larcher, 1988) et des procédures de découverte. Autrement dit, comparaison peut être raison et les discours linguistiques du présent éclairer utilement ceux du passé. Mais si la linguistique¹ fournit des «armes» efficaces à l'historien de la linguistique², celles-ci, maniées sans précaution, peuvent se révéler, si j'ose dire, à double tranchant. Autrement dit et en utilisant une nouvelle fois la terminologie de Saussure, le petit jeu des coïncidences entre «objets» trouvés dans des traditions différentes est stérile, si l'on ne prend pas la précaution élémentaire de remonter de l'objet au point de vue qui l'a créé. Sous cette réserve, on peut alors, par un juste retour des choses, utiliser aussi bien les discours linguistiques du passé pour «questionner» ceux du présent.

2. La particule lâkin(na) vue par un grammairien arabe du XIII^e siècle

Mon point de départ apparent – et apparemment minuscule – est un texte très bref extrait de l'une des plus vastes sommes grammaticales du VII^e / XIII^e siècle, le *Sharh' al-Kâfiya* (= *ShK*) de Rad'î l-dîn al-Astarâbâdhî (= RDA), grammairien d'origine iranienne mort après 688 / 1289¹.

Citons-le d'abord en transcription pour un éventuel lecteur arabophone ou arabisant:

«wa-fi *lâkinna* ma&nâ *istadraktu* wa-ma&nâ l-istidrâk raf& tawahhum yatawallad min al-kalâm al-sâbiq (...) fa-'idhâ qulta *jâ'a-nî Zaydun* fa-ka'anna-hu tuwuhhima 'anna &Amran 'ayd'an jâ'a-ka li-mâ bayna-humâ min al-'ulfa fa-rafa&ta dhâlika l-wahm bi-qawli-ka *lâkinna* &Amran lam yaji.»

J'en proposerai ensuite la traduction littérale suivante:

«dans *lâkinna*, il y a le sens de *istadraktu* et le *istidrâk* a pour sens de lever l'illusion engendrée par l'énoncé précédent (...), car quand tu dis *Zayd est venu chez moi*, c'est comme si l'on s'imaginait que Amr est venu aussi, du fait de la familiarité existant entre les deux; aussi as-tu levé cette illusion en disant *mais Amr, il n'est pas venu*.»

1. Je suis l'usage orientaliste en donnant ici pour les années, comme ci-dessus pour les siècles, la date hégirienne puis la date chrétienne.

Gardons en mémoire l'exemple donné par RDA en l'affectant d'un numéro d'ordre:

- (1) jâ'a-nî Zaydun lâkinna & Amran lam yaji
venir (ac 3 p m s)-moi (a) Zayd (n) mais Amr (a) Nég venir (inac ap 3 p m s)
'Zayd est venu chez moi, mais Amr, il n'est pas venu'

Signalons que RDA (*ShK* 2: 379) décrit dans les mêmes termes *lâkin*, qui ne diffère de *lâkinna* que par l'absence, en finale, de l'élément *-na*:

«wa-qad marra ma&nâ l-istidrâk fi l-mushaddada (...) wa-'inna-mâ ji'ta bi-lâkin daf&an li-wahm al-mukhât'ab 'anna & Amran 'ayd'an lam yaji ka-Zayd»

soit:

«on a déjà parlé du sens du *istidrâk* à propos de *lâkinna*: (...) tu as employé *lâkin* seulement pour repousser l'illusion de l'allocuté que Amr, non plus, ne serait pas venu, à l'instar de Zayd.»

Soulignons que cette description est appliquée à:

- (2) mâ jâ'a-nî Zaydun lâkin & Amrun
Nég venir (ac 3 p m s) Zayd (n) mais Amr (n)

que RDA interprète donc comme:

- (3) 'Zayd n'est pas venu chez moi, mais Amr [lui, est venu],

alors que beaucoup de grammairiens comprennent (2), en confondant dans ce contexte *lâkin* avec une autre particule – *bal* –, comme:

- (4) mâ jâ'a-nî Zaydun bal & Amrun
Nég venir (ac 3 p m s)-moi (a) Zayd (n) mais Amr (n)
'n'est pas venu chez moi Zayd mais Amr'

RDA propose donc une description sémantique unitaire de *lâkin* et *lâkinna*, qui, par ailleurs, peuvent être considérées comme deux variantes syntaxiquement conditionnées d'une seule et même particule «rectificative» – ce que représente la notation *lâkin(na)*. Notons enfin que RDA n'est ni le seul ni même le premier

grammairien à proposer une telle description de *lâkin(na)*, même si celle-ci ne se rencontre (sauf erreur de ma part) qu'à l'époque postclassique². Il est toutefois le seul, à ma connaissance, à inscrire cette description de détail dans une théorie générale (cf. infra 4.3). C'est pourquoi je préfère son texte à tout autre.

3. La conjonction mais vue par un linguiste français du XXe siècle

Un lecteur informé des travaux actuels en pragmatique aura remarqué que la description donnée par RDA de *lâkin(na)* n'était pas sans ressembler à celle donnée, à maintes reprises, par Oswald Ducrot du *mais* français ou, plus exactement, de celui des deux qu'Anscombe et Ducrot (1977) proposent d'appeler *mais_{PA}*, par référence à l'espagnol *pero* et à l'allemand *aber* et par opposition au *mais_{SN}* (*sino / sondern*): la thèse d'Anscombe et Ducrot – que nous ne discuterons pas ici – est qu'en français une même entité morphologique cache en fait deux unités sémantiques et syntaxiques, assumées dans des langues comme l'allemand et l'espagnol par des morphèmes différents. On a déjà compris, au travers de (4), qu'en arabe classique, le rôle du *mais_{SN}* était joué par *bal* et, au travers des interprétations (3) et (4) de (2), que s'était posée à la grammaire arabe traditionnelle la question – que nous ne traiterons pas ici – des rapports de *lâkin(na)* et *bal*.

Mais, entre toutes, c'est à la première formulation de cette description (Ducrot, 1972b: 129) que celle de RDA ressemble. Relevant une description de la suite *p mais q* en termes de simple incompatibilité de *p* et de *q*, Ducrot note qu'une telle description est inadéquate dans le cas d'exemples tels que:

(5) Il faisait beau mais j'étais fatigué

ou:

(6) Elle est venue mais sa mère était avec elle

et propose la description alternative suivante:

«il serait plus exact, me semble-t-il, de décrire le *mais* de la façon suivante. Le locuteur, après avoir prononcé la première proposition *p*, prévoit que le destinataire en

2. Je suis l'usage orientaliste, lui-même imité de l'usage oriental, en parlant d'époque «classique» jusqu'à la 1ère moitié du Ve / XIe siècle et d'époque «postclassique» au delà.

tirera une conclusion "r" (qui peut être, dans les deux derniers exemples, "tu as dû être content"). La deuxième proposition, *q*, précédée d'un *mais*, tend alors à empêcher cette éventuelle conclusion, en signalant un nouveau fait, qui la contredit. Le mouvement total serait: "*p*; tu songes à en conclure *r*; il ne faut pas le faire, car *q*" (ce mouvement est presque explicite dans le ἄλλα γάρ "mais en effet" du grec ancien).»

C'est cette description qui constitue en fait mon point de départ réel: c'est elle, en effet, qui est à l'origine de l'invention même du texte de RDA cité en 2.; et c'est elle qui en a grandement facilité l'interprétation.

4. Description de lâkin(na) et description de mais: ressemblances et dissemblances

4.1 Ressemblances

Ces deux descriptions présentent deux ressemblances essentielles. Chacune des deux est *pragmatique*, au sens technique moderne du terme, celui de Morris (1938-74): elles incluent, l'une comme l'autre, avec le signe, sa relation aux «interprètes», via une «conclusion» que l'énonciateur *prévoit* que l'allocuté risque de tirer de *p* et qu'il *prévient* en disant *lâkin(na) / mais_{pA} q*. Il suit une seconde ressemblance essentielle: dans chacune de ces descriptions, *p* et *q* ne s'opposent pas directement – comme c'est le cas dans les descriptions «classiques» aussi bien de *mais* en grammaire française que de *lâkin(na)* en grammaire arabe –, mais indirectement par rapport à un *r* implicite.

Si Ducrot ne donne pas de nom particulier à ce mouvement pragmatique, celui-ci porte, dans le métalangage des grammairiens arabes, le nom de *istidrâk*: c'est avec une satisfaction non dissimulée que je constate que le verbe *istadraka*, dont *istidrâk* est le nom d'action, a, en dialecte syro-libanais, selon le modeste lexique de Belot (1896), le sens de «prévoir quelque chose pour l'éviter»³. Parler de

3. Interprétation confirmée par Barthélémy (1935-54) qui donne «prévenir un (malheur)» comme l'un des deux sens de *stâdrak-yâstadrak*. Selon les locuteurs indigènes, cependant, l'idée de «prévention» est plutôt attachée à un autre verbe de la même famille: *ôddârak-yôddârak*, également enregistré par Barthélémy («prendre des mesures, se précautionner contre (un mal)»).

particule «adversative» comme le fait Wright (1898, p.333) ou même «rectificative», comme je l'ai fait en 2., est donc insuffisant: c'est «rectification préventive» qu'il faut dire et que je dirai désormais.

4.2 Dissemblances

4.2.1 $q = \text{non-}r$ ou $\neq \text{non-}r$?

La première différence est relativement mineure. La description donnée par RDA de *lâkin(na)* correspond en fait à ce qu'Anscombe et Ducrot (1977) appellent un «cas particulier fréquent» du *mais*_{spA}, celui où $q = \text{non-}r$. Chez RDA, q (= &Amrun lam yaji = «Amr, il n'est pas venu») est en effet, formellement, une négation et, sémantiquement, la négation de r (= jâ'a-nî &Amrun 'ayd'an = «Amr est venu lui aussi»).

Pour Anscombe et Ducrot, ce cas est illustré par le fameux:

(7) Il est républicain, mais honnête;

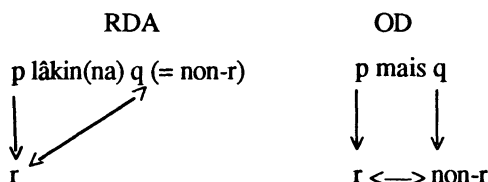
il s'agit – on s'en souvient – d'un exemple d'origine américaine, datant du début des années 70, époque où les républicains étaient aux affaires (et certains d'entre eux dans les affaires). Tout en étant formellement positif, $q = \text{«honnête»}$ est donc bien sémantiquement, dans un tel contexte, la négation d'un $r = \text{«malhonnête»}$. On pourrait d'ailleurs facilement substituer à «honnête», dans (7), «pas malhonnête». Notons qu'il existe, sur ce modèle, un certain nombre d'expressions toutes faites (e.g. «courageux mais pas téméraire») et qu'il est facile de construire, sur lui, des dérivées de telles expressions (e.g. «bête, mais pas méchant»). Pour rester dans le même registre humoristique, mais en substituant à une topique «libérale» à l'américaine une topique libérale «à la française», je proposerai la version française suivante de (7):

(8) Il est socialiste, mais glabre

Mais pour Anscombe et Ducrot (1977), le cas que l'on peut qualifier de «général» est celui où $q \neq \text{non-}r$. Si j'ai rapproché en 3 la description de *lâkin(na)* donnée par RDA de la toute première description de *mais* donnée par Ducrot, c'est parce que ce dernier y considère q comme contredisant r , mais sans spécifier encore s'il le contredit directement ou indirectement. Très rapidement cependant Ducrot la

modifie, de manière à pouvoir l'intégrer à sa théorie de l'argumentation; il décrit alors (1973, p.226) la suite *A mais B* en ces termes: «*A*, tu as tendance à tirer de *A* une certaine conclusion *r*; il ne le faut pas, car *B*, aussi vrai que *A*, suggère la conclusion non-*r*»; description dont Ducrot (1978: 116) donne une version particulièrement concise: «*mais* relie, dans tous les cas, deux déterminations présentées comme ayant des orientations argumentatives opposées.»

On peut donc schématiser la différence entre les deux descriptions de la manière suivante:



où « $\longrightarrow$ » et « $\longleftrightarrow$ » se lisent respectivement «va dans le sens de...» et «s'oppose à...».

Anscombe et Ducrot, cependant, ne donnent pas d'argument qui permette de tenir un des deux cas pour plus fondamental que l'autre. Ils n'indiquent pas non plus comment ces deux cas s'articulent. Ultérieurement, Ducrot et Vogt (1979) établiront toutefois une corrélation entre l'étymologie de *mais* (< lat. *magis* = «plus») et la représentation de la suite *p mais q* comme une *balance* entre deux arguments, «*q* étant présenté comme un argument plus fort pour non-*r* que ne l'est *p* pour *r*» (Ducrot et alii, 1976 repris 1980, p.97).

D'autre part, la théorie de l'argumentation, où la description de *mais* prend place, est elle-même partie d'une théorie plus vaste, de type énonciatif, et Ducrot (1980, p.12) souligne que:

«[cette description] fait apparaître *mais* comme une sorte de «pronom». Si *je* désigne celui qui parle, le *r* imposé par *mais* désigne la conclusion par rapport à laquelle le locuteur situe sa parole; or cette conclusion, comme le référent du pronom, doit être spécifiée (car il s'agit toujours d'une conclusion bien précise) et ne peut l'être qu'en tenant compte de la situation de discours»;

or, cela n'est vrai que dans le cas où $q \neq \text{non-}r$, car dans celui où $q = \text{non-}r$, r peut être déterminé directement à partir de la suite p mais q indépendamment du contexte où cette suite prend place, par une simple permutation: si $q = \text{non-}r$, alors $r = \text{non-}q$.

Ce qui est tributaire du contexte, en fait, ce n'est pas d'abord la détermination du r , mais d'abord l'interprétation de la suite p mais q comme p mais $q = \text{non-}r$ ou p mais $q \neq \text{non-}r$. Il est clair en effet qu'une même suite est susceptible des deux interprétations: il suffit d'ailleurs de remarquer que Ducrot (1972b, p.129) envisage un scénario d'utilisation de (7) anticipant exactement sur le «cas général»; il suppose que:

«le destinataire veut embaucher – pour quelque basse
besogne – quelqu'un qui aurait les deux propriétés (...) d'être républicain et malhonnête. Le locuteur pourrait très bien employer la phrase en question pour déconseiller tel candidat».

Ici $q = \text{«honnête»}$ n'est plus le simple contradictoire de $r = \text{«malhonnête»}$, mais un argument plus fort en faveur de la conclusion $\text{non-}r = \text{«il ne fait pas l'affaire»}$ que p ne l'était en faveur de la conclusion $r = \text{«il fait l'affaire»}$. Autrement dit, et pour reprendre le critère distinctif proposé par Anscombe et Ducrot (1977, p.34), (7) est susceptible, dans le premier cas, d'une transformation par *pourtant*, *cependant*, *néanmoins* (à quoi on peut ajouter *toutefois*)⁴ et, dans le second, d'une transformation par *par contre*, *en revanche*.

Dans ces conditions, je me sens libre de considérer ces deux cas comme «particuliers»: aucun des deux ne me paraît appartenir plus «fondamentalement» que l'autre au sens même de *mais*; chacun des deux peut au contraire être considéré comme un simple effet de sens contextuel. Si le contexte est verbalisé, ces cas particuliers apparaissent alors comme les simples produits d'une substitution métonymique sur l'axe des enchaînements après *mais*: si $q = \text{non-}r$, on peut faire apparaître l'argument dont il prend la place sous forme d'un *car s* et si $q \neq \text{non-}r$, on peut faire apparaître $\text{non-}r$ sous forme d'un *donc s*. Pour illustrer ma proposition, je reprendrai, en le subvertissant, un exemple de Ducrot lui-même (1973, p.170; cf. également Anscombe et Ducrot, 1983, p.170):

- (9) Cet hôtel est bon, mais je ne te le recommande pas, car il est trop cher

4. Ce qui ne veut pas dire que ces quatre morphèmes aient exactement la même distribution.

Pour Ducrot, (9) contredit la thèse de certains philosophes du langage, selon laquelle une affirmation évaluative est directement l'accomplissement d'un acte de langage telle que la recommandation et, partant, équivaut au performatif de cet acte: *ceci est bon = je recommande ceci*⁵. Pour moi, dans (9), *p* «va dans le sens» d'un *r* = «je te le recommande», que vient contredire directement *q*, comme le suggère sa forme négative et le confirme la possibilité de le paraphraser par *pourtant*. Mais à côté de (9), on pourrait avoir:

(10) Cet hôtel est bon, mais il est trop cher: je ne te le recommande donc pas

Cette (petite) modification pourrait être facilement exprimée dans le cadre de la «sémantique en Y», selon la jolie expression de Berrendonner (1981), où se place Ducrot (1972b): pour une suite *p mais*_{PA} *q*, on dirait que le «composant linguistique» doit indiquer l'existence d'une variable *r* implicite «dans le sens de laquelle va *p*» et «à laquelle s'oppose *q*» et que le «composant rhétorique» doit calculer la valeur de ce *r*, c'est-à-dire en fait spécifier si *q* s'y oppose directement ou indirectement; dans le premier cas, *q* = non-*r* et, partant, *r* = non-*q* et le calcul est achevé; dans le second, *q* ≠ non-*r* et, partant, *r* ≠ non-*q* et le calcul se poursuit: on sait déjà ce que *r* n'est pas; on ne sait pas encore ce qu'il est.

4.2.2 De *q* à *r*: logique et argumentation

La seconde différence est majeure. Pour Anscombe et Ducrot (1983, p.13), le passage de *p* à *r* constitue une *argumentation*, laquelle peut correspondre ou non à une *inférence*. Il y a correspondance dans le cas de:

(11) Il est petit, mais pourtant il est fort

où *p* = «il est petit» est présenté comme un argument en faveur d'un *r* = non-*q* = «il est faible», en vertu d'une opinion générale – une *doxa* – alliant petitesse et faiblesse. L'inférence sous-tendue par (11) est rapportable, tout comme celle sous-tendue par (7), du moins dans la configuration où *q* = non-*r*, à un «enthymème» tant au

5. Si on ne peut avoir **p mais q* = non-*p*, on peut en revanche avoir *p mais non*, où *non* rejette *p*, comme dans «Mon imagination me joue des tours...Mais, non!...cette voix sort du SAMURAI» (E.P. Jacobs et Bob de Moor, *Les 3 formules du professeur Sato*, t.2, p.13, Éditions Blake et Mortimer, 1990).

sens aristotélicien (= syllogisme rhétorique, i.e. dont les prémisses sont vraisemblables ou probables) que scolastique (= syllogisme dont une des prémisses est sous-entendue). Mais il n'y a pas correspondance dans le cas de:

- (12) Pierre s' imagine que Jacques et moi sommes de vieilles connaissances, mais pourtant on ne s'est jamais rencontrés

où:

«*p* indique à la fois une croyance de Pierre et que cette croyance est fausse (...). Ce qui n'empêche pas le locuteur (...) de montrer *p* comme la source d'une argumentation dirigée vers non-*q*»!

Pour RDA, au contraire, le passage de *p* à *r* semble constituer une inférence, mieux: se faire suivant le schéma inférentiel type, celui du syllogisme. L'inférence se fait moyennant une prémisses inexprimée, mais que RDA prend soin d'exprimer: «Zayd et Amr sont inséparables». Pour être «empirique», celle-ci n'en est pas moins assimilable à la majeure d'un syllogisme conjonctif et plus proprement hypothétique *modus ponens*:

- (13) si *p*, *q*
or *p*
donc *q*

Si je ne puis apporter une preuve directe que chez RDA le passage de *p* à *r* se fasse toujours de manière «inférentielle», je puis en revanche en apporter une, indirecte, s'agissant d'autres grammairiens arabes, grâce au *Mughnî l-labîb* (= *ML*) de l'Égyptien Ibn Hishâm al-'Ans'ârî (= *IHA*), mort en 761 / 1360. Si la seconde partie de cet ouvrage est un traité de syntaxe, la première est un dictionnaire des particules: or, à l'article *lâkinna* (*ML* 1, p.322), *IHA* cite plusieurs opinions sur la valeur sémantique de cette particule, dont celle-ci:

«wa-l-thânî 'anna-hâ tarid târatan li-l-istidrâk wa-târatan li-l-tawkîd qâla-hu jamâ&a min-hum s'âh'ib al-Basît' wa-fassarû l-istidrâk bi-raf& mâ yutawahham thubûtu-hu nah'w mâ *Zaydun shujâ&an lâkinna-hu karîmun* li-'anna l-shajâ&a wa-l-karam lâ yakâdân yaftariqân fa-fi nafi 'ah'adi-himâ yûhim intifâ' al-'âkhar wa-mâ *qâma Zaydun lâkinna &Amran qâma* wa-dhâlika 'idhâ kâna bayna l-rajulayn talâbus 'aw tamathul fi l-t'arîqa wa-maththalû li-l-tawkîd bi-nah'w *law jâ'a-nî 'akramtu-hu lâkinna-hu lam yaji fa'-akkadat mâ 'afâdat-hu law min al-imtinâ&»*

soit (en affectant chacun des exemples de ce texte d'un numéro d'ordre):

«la seconde [opinion] est que *lâkinna* a tantôt pour fonction la rectification préventive et tantôt pour fonction la corroboration: ainsi a dit un groupe d'auteurs parmi lesquels celui du *Basî'*. Ils ont interprété la rectification préventive comme le fait de repousser une chose dont on pourrait s'imaginer qu'elle existe, ainsi:

- (14) mâ Zaydun shujâ&an lâkinna-hu karîmun
Nég Zayd (n) courageux (a i) mais-lui (a) généreux (n i)
'Zayd n'est pas courageux, mais il est généreux'

en effet, courage et générosité vont de pair: la négation de l'un fait imaginer l'inexistence de l'autre. Ou encore:

- (15) mâ qâma Zaydun lâkinna & Amran qâma
Nég se lever (ac 3 p m s) Zayd (n) mais Amr (a) se lever (ac 3 p m s)
'Zayd ne s'est pas levé, mais Amr, lui, s'est levé'

et, ce, quand entre les deux hommes il existe une similitude ou un mimétisme dans le comportement. Ils ont donné pour exemple de la confirmation un énoncé tel que:

- (16) law jâ'a-nî 'akramtu-hu lâkinna-hu lam yaji
si venir (ac 3 p m s)-moi (a) honorer (ac)-je (1 p s)-lui (a) mais-lui (a) Nég
venir (inac ap 3 p m s)
's'il était venu chez moi, je l'aurais honoré, mais il n'est pas venu'

lâkinna confirme la valeur d'impossibilité de *law*.»

Ce qui nous intéresse, bien évidemment, c'est que *lâkinna* se voit attribuer ici deux valeurs sémantiques *contradictaires*: la première ne porte pas seulement le même nom de *istidrâk* que chez RDA, mais encore est définie dans des termes comparables à ceux qu'il employait et illustrée par deux exemples, (14) et (15), eux-mêmes comparables, pour le premier, à l'exemple (11) d'Anscombe et Ducrot (1983) et, pour le second, à l'exemple (1) de RDA; la seconde valeur, dite *tawkîd*, est présentée comme une *confirmation* par *lâkinna* $q = \text{lam yaji}$ (= «il n'est pas venu») de la valeur d'«impossibilité» de *law*, autrement dit d'un $r = q$, déductible de $\text{law } p = \text{jâ'a-nî}$ (= «s'il était venu»)!

Or cette contradiction s'explique facilement si l'on fait l'hypothèse que, pour les grammairiens arabes, le passage de p à r constitue partout une inférence,

autrement dit qu'ils se font une conception «logique» et non pas «argumentative» de *lâkin(na)*: dans le cas particulier de *law p, q*, c'est-à-dire de l'équivalent arabe de notre «conditionnel irréal», cette inférence est de type *présuppositionnel* (Zuber, 1972, p.55), le présupposé étant en outre le *contradictoire* du supposé (Ducrot, 1972b, p.186)⁶.

Et, inversement, la seule manière d'éviter l'aporie que constitue pour moi l'éclatement de la description sémantique de *lâkinna* en deux valeurs contradictoires – ce qui est cher payer, sur le plan du coût théorique, le caractère unitaire de la relation *p / r !* – est de faire avec Anscombe et Ducrot (1983) l'hypothèse qu'un énoncé qui, *logiquement*, va dans le sens d'une conclusion *r*, peut néanmoins être utilisé, *argumentativement*, dans le sens de la conclusion inverse. Autrement dit, la logique des logiciens est une chose et celle de la langue une autre, qui ne coïncide pas nécessairement avec la précédente.

Il existe de nombreux exemples de telles divergences et en général et avec *mais* en particulier (cf. supra (12)). Faisons d'une pierre deux coups en citant encore, avec Anscombe et Ducrot (1983, p.91-92), le cas de *presque* dans:

(17) Le dîner est presque prêt

de (17) on peut logiquement inférer:

(18) Le dîner n'est pas prêt

ce qui n'empêche nullement le dialogue:

(19) Le dîner est-il prêt? – Oui, presque

tout simplement parce que, linguistiquement, (17) va dans le sens de:

(20) Le dîner est prêt

comme le révèle la possibilité de l'enchaînement:

(21) Le dîner est presque prêt et même il est prêt

6. J'ai montré ailleurs (Larcher, 1990) que la notion de présupposition était bien connue des grammairiens arabes.

et c'est cet effet argumentatif que vient prévenir *mais* dans:

(22) Le dîner est presque prêt, mais il n'est pas prêt

Si maintenant on revient à l'exemple (16), on admettra sans peine que supposer p – c'est-à-dire en fait inviter l'autre à supposer avec soi⁷ – revient, quand cette supposition est faite à titre «irréel» (ce que marque *law* en arabe) et avec valeur temporelle de passé (ce que marque la forme verbale en français), non seulement à présupposer que p n'a pas eu lieu, mais encore à poser (?) qu'il *aurait pu* avoir lieu et, par là même, à lui conférer un caractère de vraisemblance; or, linguistiquement, le vraisemblable va dans le sens du vrai, comme le montrent, négativement, la formule «invraisemblable mais vrai» et, positivement, le fait qu'en français l'énonciateur d'un *si p* «irréel» devrait, dans le cadre d'une auto-correction, enchaîner par un *d'ailleurs q*:

(23) s'il était venu et d'ailleurs il est venu...

Or, selon la description même de Ducrot et alii (1980, p.195), *p d'ailleurs q* présente q comme un argument supplémentaire en faveur de la conclusion r pour laquelle p était déjà un argument. En revanche, l'énonciateur ne pourrait en aucun cas enchaîner par un *mais*:

(24) *s'il était venu, mais il est venu...

Même si, en (16), q est identique au présupposé $p' = \text{non-}p$ de *law p*, *lâkinna q* n'a pas pour fonction de «confirmer» p' , mais bien d'infirmer un $r = p$, dans le sens duquel va *law p*; cet emploi s'intègre donc, sans difficulté majeure, au schéma général de RDA.

Observons d'ailleurs que *lâkinna q* est identique en (1) et en (16): c'est un énoncé négatif de forme *lam yaf&al*; or cette forme n'est pas la correspondante négative d'un **yaf&al* affirmatif: l'inaccompli apocopé est en effet toujours une forme liée; *lam yaf&al* se dénonce donc comme une négation modale, autrement dit marque une attitude négative de celui qui parle à l'égard d'un contenu positif: précisément ce r implicite dont il prête la conception à son interlocuteur et qu'il rejette. Notons que le célèbre rhétoricien et grammairien &Abd al-Qâhir al-Jurjânî (mort en

7. Cf. l'opérateur de supposition *Supposons (que P)*.

471 / 1078) emploie (*Miftâh*: 55 et 70) le terme de *nafî* comme nom générique de la négation, mais celui de *jah'd* (= «dénégation») comme nom spécifique de la négation *lam yaf&al*.

Pour autant, je ne suivrai pas Anscombe et Ducrot (1983, p.94), quand ils affirment que «*mais* ignore systématiquement les inférences présuppositionnelles». Cela n'est vrai, en effet, que dans le «discours suivi», mais non dans le dialogue, où *mais q*, en réplique à *p*, sert justement au destinataire à relever et repousser les présupposés de l'énonciateur. Ainsi (24), impossible dans le premier, devient possible dans le second:

(25) s'il était venu... – Mais il est venu!

Une description véritablement générale de *mais*_{PA} – comme d'ailleurs de *lâkin(na)* – reviendrait alors à privilégier la fonction de rectification d'un *r* implicite, au détriment de la relation unissant *p* à *r*: selon les cas, celle-ci peut être purement argumentative ou en quelque manière inférentielle, présuppositionnelle ou non. Dans la mesure où dire que *p* est un argument pour *r* n'impose ni n'exclut que *p* soit l'antécédent d'une inférence valide dont *r* est le conséquent, cela inciterait à emprunter entre l'«argumentativisme radical», explicitement revendiqué par Anscombe et Ducrot dans leur description de *mais*, et le «logicisme radical», implicitement suggéré par la description de *lâkinna* en grammaire arabe, quelque chose comme une «troisième voie»...

4.2.3 De la description de détail à la théorie générale

La troisième et dernière différence concerne le cadre théorique où chacune de ces descriptions prend place.

Ducrot (1972b, p.128) donne *mais* comme l'un des exemples, avec *même*:

«de morphèmes, tours ou expressions, qui, *sans être en eux-mêmes illocutoires* [c'est moi qui souligne], ne peuvent se décrire que par rapport à l'orientation pragmatique du discours, à l'affrontement des interlocuteurs, à leur façon d'agir l'un sur l'autre par la parole.»

Inversement, RDA (cf. Larcher 1980 repris 1987-90), en interprétant *lâkinna* par *istadraktu*, inscrit une description de détail dans une théorie pragmatique

représentable sous forme d'un diptyque '*inshâ*' / *fa&altu*, où '*inshâ*' est le volet conceptuel et *fa&altu* le volet formel.

Le concept postclassique de '*inshâ*' est l'analogue arabe des concepts introduits par Austin (1962) de «performatif» et d'«acte illocutoire»; '*inshâ*' se dit en effet, par métonymie et par brachylogie, de *kalâm* (= énoncé) '*inshâ*'î, lequel a deux extensions: soit, quand il est opposé à *khavar* (= affirmation) et *t'alab* (= jussion), les performatifs juridiques, soit, quand il est opposé à *khavar* seulement, l'ensemble des énoncés non-affirmatifs; ces deux extensions correspondent *mutadis mutandis* aux deux extensions du performatif chez Austin: les seuls performatifs «explicites» d'une part, l'ensemble des performatifs «explicites» et «implicites» (ou «primaires») d'autre part⁸. Mais '*inshâ*' (pl '*inshâ*'ât) se dit aussi de ce que certains auteurs, par exemple Taftâzânî (m. 793 / 1389) dans *Mukhtasar* (2, p.225), appellent l'«acte de l'énonciateur» (*fi&l al-mutakallim*); et, en ce sens, «l'acte d'assertion est aussi une performance de parole» (*al-'ikhbâr 'ayd'an 'inshâ*'), selon la brillante formule relevée dans le commentaire fait sur l'ouvrage précité (2, p.180) par Dasûqî (m. 1230 / 1815).

L'originalité de RDA est d'étendre à l'ensemble des '*inshâ*'ât la représentation *fa&altu*: concrètement, cette forme, qui symbolise la 1^{ère} personne de ce que les grammairiens arabes appellent *mâd'î* (= «passé») et les grammairiens arabisants «accompli», n'est usuelle que pour les performatifs juridiques, type *bi&tu* (= «je vends»). Ce faisant, RDA va dans le même sens que certains jurologues ('*us'ûliyyîn*), mais, dans ce sens, plus loin qu'eux. Dans le même sens, parce que ceux-ci, depuis longtemps déjà, explicitaient sous cette forme les cinq actes législatifs d'obligation, recommandation, permission, répréhension et prohibition qu'ils dérivait de l'acte primitif de jussion réalisé par l'«adresse d'Allâh» (Coran) ou celle de Mahomet (*Sunna*) – les deux premières «sources» ('*us'ûl*) du droit en islam: performatifs d'actes tout à la fois juridiques et jussifs, ils font le lien le plus vraisemblable entre les deux extensions de '*inshâ*' signalées ci-dessus. Mais, dans ce sens, plus loin qu'eux, dans la mesure où, chez RDA, cette représentation peut être soit purement sémantique, comme dans le cas de *lâkinna* = *istadraktu*, soit sémantico-syntaxique, comme dans le cas de:

8. La seconde extension est inactuelle en linguistique d'expression française, mais toujours vivante en linguistique d'expression anglaise.

- (26) *da&awtu Zaydan*
appeler (ac)-je (1 p s) Zayd (a)
'j'appelle Zayd'

«base» ('asT) du vocatif:

- (27) *yâ Zaydu*
'ô Zayd!'

où *yâ* est censé «remplacer le performatif *da&awtu*» (ShK, 1, p.9). Mais, dans aucun des deux cas, *fa&altu* n'a de nécessité linguistique. Ibn al-Khashshâb (m. 567 / 1172) paraphrase (Murtajal, 169) *lâkinna* par '*astadriku*, c'est-à-dire la 1^{ère} personne du singulier de l'inaccompli, que l'on symbolisera par '*af&alu*. Ce grammairien, il est vrai, ne connaît pas la catégorie de '*inshâ*', pas plus que ne la connaît Ibn Ya&îsh (m. 643 / 1245), qui voit dans *yâ* le substitut d'un '*ad&û* ou '*unâdî* (= «j'interpelle») qu'il qualifie explicitement d'«assertion sur soi» (Sharh' al-Mufas's'al, 1, p.127). Est-ce à dire que *fa&altu* s'oppose à '*af&alu* comme '*inshâ*' à *khavar*, performatif à constatif ? Non: Ibn Mâlik (m. 672 / 1274), qui connaît la catégorie de '*inshâ*', voit dans *yâ* le substitut d'un '*ad&û* «par quoi on vise la performance» (Tashîl, 129)... Il suit de ces quelques faits que *fa&altu* relève d'un choix purement métalinguistique: '*af&alu* est équivoque, étant interprété par les uns comme *khavar* et par les autres comme '*inshâ*'; *fa&altu* est univoque, se désignant de lui-même comme un performatif et équivalant à une formalisation.

La différence entre le grammairien arabe du XIII^e siècle et le linguiste français du XX^e est toutefois réductible.

Ducrot n'indique pas pourquoi il refuse à *mais* une valeur de type illocutoire, mais il le fait ailleurs (1972a, p.30) pour *même*: la raison en est que de tels morphèmes ne vérifient pas directement la définition qu'il donnait alors de l'acte illocutoire, à savoir un acte ayant pour effet conventionnel de modifier la situation de discours, en plaçant notamment le destinataire devant une alternative. Par suite, un morphème comme *même* n'a pas de rapport direct avec l'illocutoire, même s'il en a un indirect par l'intermédiaire du présupposé qu'il introduit: l'acte de présupposition, en revanche, est bien illocutoire en ce qu'il oblige l'interlocuteur soit à admettre le présupposé et donc à se laisser imposer le cadre du discours, soit à la rejeter et donc à engager une polémique.

Mais on a vu que Ducrot intégrait presque aussitôt sa description de *mais* ou *même* à une théorie plus générale – celle de l'argumentation: *mais* et *même* sont alors (Ducrot, 1973, p.226) comptés au nombre des:

«morphèmes, expressions ou tournures qui (...) servent à donner une orientation argumentative à l'énoncé, à entraîner le destinataire dans telle ou telle direction.»

Ducrot ajoutant en note: «en utilisant la terminologie de Austin, on pourrait parler d'un acte illocutoire d'argumentation.»

Il est donc clair que *mais* est devenu ici un des marqueurs de cet acte, ce qui revient non seulement à lui reconnaître une valeur illocutoire, qui lui était auparavant déniée, mais encore à faire sortir l'illocutoire du cadre où il était enfermé, celui de l'énonciation des énoncés. Sous sa forme classique, telle que formulée par Searle (1969), l'acte illocutoire apparaissait en effet comme une «force» appliquée à un «contenu propositionnel» ($F(p)$), même si le philosophe américain reconnaissait que la variable pouvait être quelquefois un terme et non une proposition ($F(n)$)⁹. Il est difficile de ne pas voir dans une telle conception un *remake* du couple *modus / dictum*. En revanche, dans la description que donne Ducrot de *mais*, l'acte illocutoire d'argumentation particulier dont cette conjonction serait le marqueur met en jeu pas moins de quatre variables, qui ne sont pas des contenus propositionnels, mais des énoncés, deux explicites (p et q) et deux implicites (r et non- r)¹⁰.

De même, RDA fait sortir subrepticement le '*inshâ*' du *kalâm* / «énoncé». Syntactiquement, *lâkin(na)* fait partie d'un groupe de six particules appelées le plus souvent «'*inna* et ses soeurs». Il s'agit d'une classe d'opérateurs ayant pour opérande une «phrase nominale», au sens de la grammaire arabe, c'est-à-dire à tête nominale et non à prédicat nominal¹¹; ils assignent aux deux constituants de cette phrase l'accusatif et le nominatif respectivement; et ils ont pour résultante une nouvelle phrase, sauf dans un cas, celui de '*anna* (= que): '*anna* + P ne constitue pas une phrase, mais le constituant d'une phrase.

9. Ce cas est illustré par (27), selon la représentation (26) qu'en donne RDA.

10. Pour éviter tout malentendu, rappelons que Ducrot n'utilise pratiquement plus, depuis le début des années 80, les notions d'«acte illocutoire» et de «performatif» (cf. Ducrot, 1984).

11. Point de vue de syntacticiens et non de logiciens: les opérateurs qu'on applique à une phrase pour former une phrase plus complexe sont sensibles à la nature nominale ou verbale de la tête de phrase.

Comme ses prédécesseurs, RDA est tenté d'établir une corrélation entre la transformation *syntactique* $P_1 \rightarrow P_2 (= op + P_1)$ et la transformation *sémantique* de l'*affirmative* P_1 en la *non-affirmative* P_2 . 'Anna étant mis à part pour la raison susdite, cette corrélation est immédiatement vérifiée par trois des cinq opérateurs restants: *la&alla*, *layta* et *ka'anna*. Appliqués à l'affirmative:

- (28) Zaydun qâ'imun
Zayd (n) debout (n i)
'Zayd est debout'

ces opérateurs servent à en former les contreparties «expectative», «optative» et «assimilative»¹², soit:

- (29) *la&alla* Zaydan qâ'imun
Peut-être Zayd (a) debout (n i)
'Peut-être Zayd est-il debout'

- (30) *layta* Zaydan qâ'imun
Puisse Zayd (a) debout (n i)
'Puisse Zayd être debout!'

- (31) *ka'anna* Zaydan qâ'imun
comme si Zayd (a) debout (n i)
'on dirait que Zayd est debout'

Mais cette corrélation n'est vérifiée ni par '*inna* ni par *lâkinna*, dont RDA remarque deux choses: 1) qu'ils ne changent pas le sens de la phrase qu'ils ont dans leur champ (*ShK* 2: 259 pour le second et 2, p.347 pour le premier) et 2) que s'ils ont pour opérande une «phrase nominale» dont le prédicat est lui-même une phrase, autrement dit une structure thème-propos¹³, celui-ci peut être aussi bien affirmatif (cf. supra (1), (15), (16)) que jussif, comme dans:

- (32) '*inna* Zaydan lâ tad'rib-hu
oui-Zayd (a) Nég frapper (inac ap 2 p m s)-le (a)
'oui, Zayd, ne le frappe-le!'

12. En proposant de voir ici dans «assimiler», qui traduit l'arabe *tashbîh*, une espèce de délocutif de «il semble que».

13. Si les structures NN et N-P sont subsumées sous la même étiquette de «phrase (à tête) nominale», c'est parce qu'elles sont susceptibles des mêmes transformations.

- (33) 'id'rib Zaydan lâkinna & Amran lâ tad'rib-hu
frapper (imp 2 p m s) Zayd (a) mais Amr (a) Nég frapper (inac ap 2 p m
s)-le (a)
'frappe Zayd, mais Amr, ne le frappe pas!'

Autrement dit, 'inna et lâkinna n'ont pas dans leur champ un simple *dictum*, dont ils marqueraient le *modus*, mais bien un énoncé, lui-même amalgame d'un *dictum* et d'un *modus*. En les paraphrasant par des *fa&altu*¹⁴, RDA ne les donne pas seulement au 'inshâ', encore donne-t-il le 'inshâ' au «discours», c'est-à-dire à l'articulation des énoncés entre eux; 'inna n'est pas moins un «connecteur pragmatique», au sens de Anscombe (1984), que lâkinna, comme on peut le vérifier au travers de (*ShK* 2, p.349):

- (34) 'akrim Zaydan 'inna-hu fâd'ilun
honorer (imp 2 p m s) Zayd (a) oui-le (a) homme de mérite (n i)
'honore Zayd: il est homme de mérite'

où, selon la description même de RDA, l'«énoncé 'inna-hu fad'ilun vient justifier ce qui précède.»

5. Conclusion

Au total, la description donnée par RDA de lâkin(na) s'apparente étroitement à celle donnée par Ducrot du *mais*_A paraphrasable par *pourtant*, *cependant*, *néanmoins*, *toutefois*. Bien entendu, et comme le font Ducrot et alii (1980) pour *mais*, il resterait à tester une telle description sur les textes. Mais comment ne pas noter en conclusion que, sur le plan syntaxique, lâkin(na) est plus proche de la paraphrase que du *mais* lui-même?

En premier lieu, lâkin(na) est compatible avec la conjonction de coordination; autrement dit, là où l'on a *p lâkin(na) q*, on peut aussi bien avoir *p wa-lâkin(na) q*, où *wa-* = «et»; cela veut dire que si lâkin(na) est un connecteur, un tel connecteur n'est pas assimilable à une conjonction de coordination; en revanche, *mais* est en relation d'exclusion mutuelle avec la conjonction de coordination (d'où son classement comme telle), alors que ses paraphrases ne le sont pas (cf. le fameux «cher collègue et néanmoins ami»).

14. 'inna = 'akkadiu (= «je confirme») et h'aqqaqtu (= «j'assure»).

En second lieu, dans les systèmes concessifs du type *wa-'in p, q* = «même si *p, q*», il est parfaitement possible d'intercaler *lâkinna* entre protase et apodose, et, partant, d'avoir *wa-'in p lâkinna q*, comme dans cet exemple tiré du texte même du *ShK* (1: 6):

- (35) *wa-'in lam ya'tî min al-fi&layn kalâm kamâ ta'attâ min al-ismayn lâkinna-hu 'ah'ad juz'ayi l-kalâm nah'w d'araba Zaydun*
 «même s'il ne suit pas de deux verbes un énoncé, comme il s'ensuit un de deux noms, le verbe est néanmoins l'un des deux constituants de l'énoncé»;

or, un tel système présente *p* comme un argument possible en faveur de non-*q* (Anscombe et Ducrot, 1983, p.31), autrement dit d'une conclusion *r* = non-*q*, qui fait apparaître *q* = non-*r*. En français, on ne pourrait avoir *mais*, mais, comme le montre la traduction même de (35), on peut éventuellement avoir certaines de ses paraphrases.

Pierre Larcher

Université de Rennes 2 (France) et

Institut Français d'Études Arabes de Damas

Références

a) sources primaires

- Astarâbâdhî (Rad'î l-dîn al-), *Sharh' al-Kâfiya*, Istanbul, 1310 H, 2 vol., réimp. photo. Dâr al-kutub al-ilmîyya, Beyrouth, s.d.
- Dasûqî (Muh'ammad b. Muh'ammad & Arafa al-), *H'ashiya & alâ Sharh' Talkhis' al-Miftâh'*, dans *Shurûh' al-Talkhis'*, Mat'ba'at & isâ al-Bâbî al-H'alabî, Le Caire, 1937, 4 vol.
- Jurjanî (& Abd al-Qâhir al-), *Kitâb al-Miftâh' fî l-s'arf*, éd. & Ali Tawfîq al-H'amad, Beyrouth, 1407 / 1987.
- Ibn al-Khashshâb, *al-Murtajal fî sharh' al-Jumal*, éd. & Ali H'aydar, Damas, 1972.
- Ibn Hishâm al-'Ans'ârî, *Mughnî l-labîb fî kutub al-'A&ârîb*, éd. Mâzin Mubâarak et Muh'ammad & Ali H'amd Allâh, Dâr al-fîkr, Damas, 1964, 2 vol.
- Ibn Mâlik, *Tashîl al-fawâ'id wa-takmil al-maqâs'id*, éd. Muh'ammad Kâmil Barakât, Le Caire, 1387-1967.
- Ibn Ya&îsh, *Sharh' al-Mufas's'al*, 'Idârat al-t'ibâ&a al-munîriyya, Le Caire, s.d., 10 vol.
- Taftazânî (Sa&d al-dîn al-), *al-Mukhtas'ar fî sharh' Talkhis' al-Miftâh'*, dans *Shurûh' al-Talkhis'*

b) sources secondaires

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1984) «La représentation de la notion de cause dans la langue», *Cahiers de grammaire* vol.8, pp.1-53, Université de Toulouse-Le Mirail.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude et Oswald Ducrot (1977) «Deux *mais* en français?», *Lingua* vol.43, pp.23-40.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude et Oswald Ducrot (1983) *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- AUSTIN, John Langshaw (1962) *How to do things with words*, Oxford University Press. Tr. fr. *Quand dire, c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1970.
- BARTHÉLEMY, A. (1935-54) *Dictionnaire Arabe-Français. Dialectes de Syrie: Alep, Damas, Liban, Jérusalem*, Paris, Geuthner.
- BELOT, Jean-Baptiste (1896) *Dictionnaire Al-Faraed arabe-français*, Beyrouth, Imprimerie catholique.
- BERRENDONNER, Alain (1981) *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- DUCROT, Oswald (1972a) «De Saussure à la philosophie du langage», préface à Searle, John R. *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- DUCROT, Oswald (1972b) *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

- DUCROT, Oswald (1973) *La preuve et le dire*, Tours, Mame.
- DUCROT, Oswald (1978) «Structuralisme, énonciation et sémantique», *Poétique* vol.33, pp.107-28, Paris, Le Seuil.
- DUCROT, Oswald (1980) «Analyses pragmatiques», *Communications* vol.32, pp.11-60, Paris, Le Seuil.
- DUCROT, Oswald (1984) *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT, Oswald et alii (1980) *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT, Oswald et Vogt, Carlos (1979) «De magis à mais: une hypothèse sémantique», *Revue de linguistique romane* vol.43 n°2, pp.317-41.
- LARCHER, Pierre (1980) *Information et performance en science arabo-islamique du langage*, thèse pour le doctorat de 3e cycle, Université de Paris III.
- LARCHER, Pierre (1987-90) «Éléments pragmatiques dans la théorie grammaticale arabe postclassique», dans Versteegh, Kees et Carter, M.G. (éds) *Studies in the History of Arabic Grammar II. Proceedings of the 2nd Workshop on the History of Arabic Grammar, Nijmegen 27 April-1 May 1987*, Amsterdam, Benjamins.
- LARCHER, Pierre (1988) «Quand, en arabe, on parlait de l'arabe (I). Essai sur la méthodologie de l'histoire des «métalangages arabes»», *Arabica* vol.35 n°2, pp.117-42, Brill, Leiden.
- LARCHER, Pierre (1990) «Présuppositions «syntaxiques» et «pragmatiques» dans la théorie grammaticale arabe postclassique», *Compte-rendu de la réunion des chercheurs sur le monde arabe et musulman: langues et littératures de l'aire arabo-musulmane* (Aix 26-29 Juin 1989), *Lettre d'information de l'AFEMAM* 6, Aix, IREMAM.
- MORRIS, Charles (1938) «Foundations of the Theory of Signs», *International Encyclopaedia of Unified Science* 1, 2. University of Chicago Press. Tr. fr. partielle «Fondements de la théorie des signes», *Langages* vol.35, pp.15-21, Paris, Larousse, 1974.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1916) *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot, 1972.
- SEARLE, John R. (1969) *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press. Tr. fr. *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.
- WRIGHT, William. (1896-98) *A Grammar of the Arabic Language*, 3e édition, Cambridge University Press.
- ZUBER, Ryszard (1972) *Structure présuppositionnelle du langage*, Documents de linguistique quantitative 17, Paris, Dunod.